



Informatique et télétravail

La réalité actuelle impose à un grand nombre d'entre-vous de travailler à domicile. Pour la majeure partie des individus qui travaillent à la maison pour la première fois, la mise en place d'une configuration optimale peut se présenter comme un véritable enjeu.



Il s'agit d'installer, chez soi, un environnement propice au travail. Parfois, l'espace intérieur est limité et les bureaux s'improvisent dans un coin du salon ou d'une chambre à coucher... Pour votre bien être en position de télétravail pensez à vous aménager un espace suffisant grand bien éclairé si possible calme ...

Quelques bonnes nouvelles

Madame Amélie De Montchalin, Ministre de la Fonction Publique, a annoncé le financement par l'employeur public, à hauteur de 50% et d'ici 2024, de la protection sociale complémentaire des agents publics. Pour autant, la ministre n'entrevoit pour l'instant qu'une prise en charge à hauteur de 25% pour les fonctionnaires de l'État en 2022.

Dans le cadre de la mise en place du forfait mobilités durables, des collègues vivant en couple et utilisant un seul véhicule pour rejoindre leur lieu de travail peuvent demander le versement d'un FMD, l'un au titre de conducteur, le second au titre de passager, qu'il y ait covoiturage avec un tiers en plus ou non.



Revalorisation exceptionnelle (pour la seule année 2020) de la prime accueil (100 € à partir de 40 jours) et de la prime caisse (2,50€ par jour). A ce niveau, c'est plus de l'aumône !

Le syndicat c'est la solidarité



Le syndicat ce n'est pas seulement la revendication, c'est aussi l'écoute des autres ; ne restez pas seuls avec votre stress, vos problèmes, votre solitude. Contactez un représentant syndical.

Syndiquez-vous